



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

entreprise Doux

Question au Gouvernement n° 687

Texte de la question

ENTREPRISE DOUX

M. le président. La parole est à M. Richard Ferrand, pour le groupe La République en marche.

M. Aurélien Pradié. Un revenant !

M. Richard Ferrand. Monsieur le Premier ministre, le premier exportateur européen de volaille, l'entreprise bretonne Doux, dont le siège est à Châteaulin, est au bord du gouffre.

Il y a trois ans, après des années de difficulté, puis un retour à la rentabilité, la mobilisation collective avait permis la reprise de la société par le groupe Terrena. Je veux saluer l'action qui avait été menée alors par les ministres Garot, Le Foll et Macron.

M. Thibault Bazin. Vos amis !

M. Fabien Di Filippo. Hollande, reviens !

M. Richard Ferrand. Toutefois, l'espoir retrouvé ne fut qu'un répit. Aujourd'hui, l'urgence est là : Doux perd plusieurs millions d'euros par mois et les résultats pour 2016 affichent des dizaines de millions d'euros de pertes.

M. Éric Straumann. Il faut nationaliser !

M. Richard Ferrand. L'actionnaire majoritaire Terrena menace de se retirer, tandis que 1 200 salariés sont dans l'angoisse.

C'est tout l'ouest de la France qui retient son souffle, de la Vendée au port de Brest, toute une filière d'élevage qui craint pour son avenir.

M. Thibault Bazin et M. Aurélien Pradié . Sortez le bonnet rouge !

M. Richard Ferrand. Si aucune solution n'est trouvée rapidement, la société Doux risque la liquidation pure et simple. Cette funeste issue serait un drame humain ; ce serait extraordinairement douloureux pour des familles entières comme pour tout le territoire finistérien, pour tout le territoire breton.

Depuis des semaines, des négociations sont en cours, à la suite notamment des marques d'intérêt manifestées par le groupe ukrainien MHP. Derrière son président Loïg Chesnais-Girard, le conseil régional de Bretagne est

mobilisé aux côtés des travailleurs, des éleveurs, des organisations syndicales et des services de l'État.

Monsieur le Premier ministre, dans ce contexte que veut – et que peut – le Gouvernement ? Comment agir pour sauver cet acteur majeur de la filière volaille, pour sauvegarder l'outil industriel et les savoir-faire, pour préserver l'emploi des salariés, ainsi que l'activité des éleveurs ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le président Ferrand, Doux, c'est 1 400 salariés en France, notamment à Chantonay, à Quimper, à Plouray, à Châteaulin ; 161 éleveurs dépendent directement de ses activités en Bretagne ; il représente environ 10 % de la filière française. C'est donc un acteur économique majeur, dont les difficultés, qui ne sont pas récentes, sont malheureusement bien connues. Elles se sont poursuivies en dépit du redressement de 2013, que vous avez évoqué. Le modèle de l'entreprise a été confronté à des évolutions drastiques des marchés et de l'environnement économique. Nous devons constater qu'en dépit des efforts de l'ensemble des parties prenantes et du soutien important des actionnaires depuis 2013, l'entreprise n'a pas réussi à suffisamment adapter son modèle économique, qui est aujourd'hui basé, à 80 %, sur l'exportation de poulets congelés vers le Moyen-Orient.

Dans ce contexte, Doux a été accompagné depuis 2013 par les services de l'État. Je veux vous dire, monsieur le président Ferrand, combien le Gouvernement, dans son ensemble, est mobilisé sur ce dossier – pardon d'employer ce terme : derrière lui, il y a des femmes, des hommes, des éleveurs qui s'inquiètent légitimement pour leur avenir, pour leur avenir économique et pour celui d'un appareil de production auquel ils sont attachés.

À l'heure des États généraux de l'alimentation, notre objectif, et la nécessité qui s'impose à nous, est de promouvoir une stratégie de montée en gamme et de repositionnement de la filière avicole française. Bruno Le Maire, Stéphane Travert, Jean-Yves Le Drian se sont mobilisés en France et à l'étranger pour identifier et accompagner toutes les pistes de reprise possibles pour cette entreprise, en bonne intelligence avec les collectivités territoriales, dont le conseil régional de Bretagne. La totalité des repreneurs susceptibles d'être intéressés a été approchée. Reconnaissons-le : peu de marques d'intérêt ont été formulées. Néanmoins, des discussions se poursuivent aujourd'hui de façon intense entre les actionnaires actuels de Doux et un acteur ukrainien, le groupe MHP, qui pourrait être le partenaire d'un projet de reprise. Nous ne voulons négliger aucune piste, en particulier s'agissant des acteurs nationaux, avec lesquels des discussions ont aussi lieu – mais elles en sont au stade très préliminaire.

Notre demande est claire, de même que la position que je vais exprimer : si nous arrivons à construire un projet de reprise crédible, crédible commercialement, crédible socialement, crédible économiquement, qui permette au plus grand nombre de sites et au plus grand nombre de salariés d'être repris durablement, l'État y apportera bien évidemment son soutien, à travers les instruments dont il dispose et une très forte mobilisation. C'est l'objectif que nous avons : ne pas se payer de mots – personne ne le souhaite, ni vous ni moi –, mais accompagner durablement une entreprise de façon que son projet soit crédible et que ce que nous faisons pour elle ait une portée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. Pierre Cordier. Blabla !

Données clés

Auteur : [M. Richard Ferrand](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 687

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mars 2018](#)